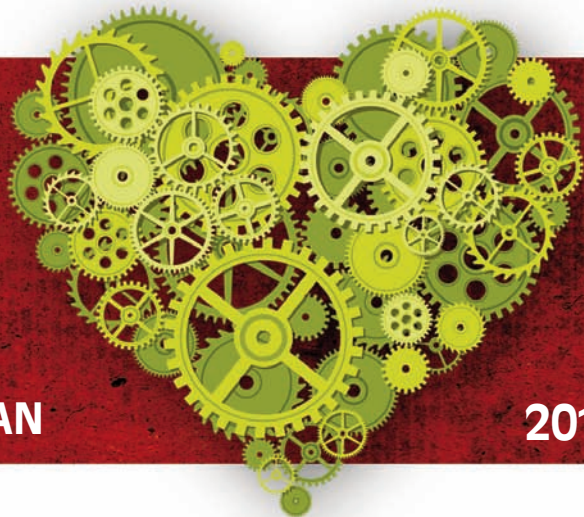


# JOURNAL EPHEMERE

de L'UNIVERS-CITE D'ETE de PLOUFRAGAN

2010



## • Quand le travail rend pauvre

Le 20 juillet, à la Chambre de métiers

Denis Clerc, fondateur d'Alternatives économiques, a travaillé pendant sept ans sur cette question au sein du CERC\*. Longtemps cantonnée au terme de « working poors », comme si le phénomène était limité aux pays anglo-saxons, cette réalité sociale fut difficile à accepter pour un pays comme la France, si fier de son modèle social. Pourtant aujourd'hui nous sommes bien obligés d'accepter la réalité des travailleurs pauvres.

**Qui est travailleur pauvre ?** Il faut tout d'abord se mettre d'accord sur les termes. Denis Clerc a ainsi débuté la rencontre par une rapide définition économique du travailleur pauvre. Le CERC a en effet établi une définition uniforme au niveau européen, méthode peut-être contestable sur certains points, mais nécessaire. Ainsi, un travailleur pauvre est « un individu travaillant ou ayant travaillé au moins un mois au cours des six derniers mois et dont le ménage touche des revenus inférieurs au seuil de pauvreté ». Denis Clerc a expliqué cette définition, dans un souci de pédagogie, afin que chaque auditeur puisse comprendre et prendre conscience de ce dont il s'agit.

### *Quelques définitions complémentaires :*

- en économie, un ménage est une unité d'habitation. Il peut être constitué d'un seul individu ou d'une famille entière.
- ici, les revenus que touche un ménage comprennent bien entendu le salaire mais également les différentes aides et allocations versées par l'Etat.
- le seuil de pauvreté correspond à 60% du revenu médian dans notre société. A titre indicatif, il s'élève à 900 € pour une personne seule et à 1850 € pour un ménage composé d'un couple avec un enfant.

Ces calculs pouvant sembler complexes révèlent une réalité pourtant simple : en 2007 la France comptait deux millions de travailleurs pauvres, soit près de 8% de la population active. Un constat bien alarmant alors que ces chiffres ne prennent pas encore en compte les répercussions de la crise financière. Aujourd'hui, de nouveaux emplois se créent pourtant chaque jour, mais il s'agit pour la plupart de postes « paupérisants ». En effet, entre 2005 et 2007 près de 300 000 emplois dits précaires ont été créés, contre 350 000 emplois au total. Des chiffres qui ont sensibilisé les auditeurs présents à la nécessité d'agir pour y remédier.



N°3 – mardi 27 juillet 2010

**Pourquoi cette situation ?** Pour trouver le remède il s'agit tout d'abord d'identifier les symptômes. La théorie qui vient spontanément à l'esprit est de dire que les salaires seraient insuffisants. Il y a du vrai dans cette idée, mais cela n'explique pas tout. Ainsi, pour Denis Clerc, certains secteurs professionnels seraient des trappes à pauvreté, notamment du fait des temps partiels subits ou du manque de qualification, comme par exemple les services à la personne, la restauration ou encore la grande distribution. Certains auditeurs pensaient que l'essentiel du problème vient de la concurrence sur le marché. En effet, les demandeurs d'emplois sont tellement nombreux que les employeurs se permettent d'appliquer les contraintes de flexibilité qui leur conviennent, avec la garantie de toujours trouver de nouveaux salariés.

**Comment lutter ?** Face à un tel constat, chacun a ressenti la nécessité de trouver une solution, mais cela ne semble pas évident. Pourtant les solutions existent, comme le prouve l'exemple de pays voisins comme la Finlande. Denis Clerc a ainsi évoqué des solutions aisément transposables dans notre système français, comme notamment mettre en place un nombre d'heure minimum à travailler dans certaines branches professionnelles comme la restauration par exemple. Il s'agirait de remettre simplement un peu de social et d'humanité dans cette vision capitaliste et destructrice du travail, ce qui implique une nécessaire prise de conscience collective.

*\*CERC : Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale.*



UNE VILLE À PARTAGER À TOUS LES TEMPS !

Contact : service communication – Mairie de Ploufragan - Tél. 02 96 78 89 13 - Site Internet : [www.ploufragan.fr](http://www.ploufragan.fr)

## • Les Tribulations d'une caissière

Le 23 juillet, à la Chambre de métiers



« Si tu ne travailles pas bien à l'école tu finiras caissière ». Combien de fois avons-nous entendu cette phrase ? Nos parents nous l'ont répétée, nous l'avons peut-être dite à nos enfants ou entendue dans les rayons d'un supermarché. Anna Sam, elle, l'a entendue plus qu'à son tour. Hôtesse de caisse en grande surface durant huit ans, elle a partagé avec le public présent son expérience et sa vision de ce métier avec justesse et réalisme mais toujours avec humour.

Parce que oui, de l'humour il en faut pour supporter jour après jour les cadences soutenues, les horaires décalés et surtout les clients, parfois très désagréables. Mais Anna garde un souvenir ému de son passage derrière sa caisse. Les clients sympathiques, rares mais tellement réconfortants, le service rendu, la solidarité entre collègues, tout ça lui a donné envie de défendre ce qu'elle considère encore aujourd'hui comme sa famille, avec pertinence, passion et revendication.

**Hôtesse de caisse**, un métier plus complexe qu'il n'y paraît. Il demande beaucoup d'abnégation et d'exigence, face aux clients mais également face aux responsables eux-mêmes qui ne considèrent pas toujours les caissières avec le respect qu'elles méritent. Agent de nettoyage, agent de banque, bureau de renseignements, administration, gendarme, avocat, commercial, dactylo, conseiller, nounou, psychologue, assistante sociale, arbitre, body-builder, et bien d'autres encore, la caissière a plusieurs cordes à son arc et doit savoir faire face à toutes les situations, et ce tou-

jours avec le sourire. C'est ce quotidien, truffé d'anecdotes hilarantes, désopilantes et parfois choquantes qu'Anna Sam a souhaité partager avec le grand public, d'abord à travers un blog sur internet qui se transforme rapidement en livre. Un grand succès traduit en près de 21 langues qui conduit Anna à rencontrer des caissières de différents pays. Celles-ci se retrouvent dans cet ouvrage et la remercient, reconnaissantes que l'on parle d'elles en tant que personne et non comme un simple prolongement de leur caisse électronique.

**La trappe des petits boulots.** Ainsi, le parcours d'Anna Sam n'a rien d'extraordinaire : un petit boulot pour financer ses études qui finit par se transformer en CDI\*, pas forcément ce que l'on espérait mais qui a le mérite d'offrir une certaine stabilité dans l'emploi. Cette situation aujourd'hui vécue par de plus en plus de jeunes gens soulève également la question de l'avenir professionnel de nos enfants. Et cet avenir passe par une revalorisation de l'image des emplois manuels. Car après tout, comme l'a souligné Anna Sam, il n'y a aucune honte à être caissière, un travail faisant figure de véritable école de vie.

**Et demain ?** L'évolution de ce métier est constante, notamment à travers les nouvelles technologies : le métier change mais la caissière est toujours là. Anna Sam souhaite aujourd'hui travailler, en partenariat avec Michel Edouard Leclerc, sur un projet de revalorisation du métier d'hôtesse de caisse. Et contrairement aux idées reçues, le salaire n'est pas la priorité de ces caissières qui souhaitent avant tout qu'on les considère avec respect. Alors pensez à vous munir de votre plus beau sourire lors de votre prochain passage en caisse, vous aurez le plaisir d'y découvrir un être humain qui ne demande qu'à y répondre !

\*CDI : Contrat à durée indéterminée.



## - Dernier rendez-vous de l'Univers-Cité d'été 2010.

• Vendredi 30 juillet, à 18h, à l'espace Victor Hugo

Café-débat de clôture,  
« La couture, entre tradition et modernité ».

Avec l'Atelier Couture des Ateliers du Cœur, l'atelier Divertissage des Nouëlles, Aude-Solène Cadier de l'association des Ziguigouis de Maringotie, l'historien M. Rouillon et Darlène Destainville, créatrice à Pordic.

Entrée gratuite, dans la limite des places disponibles.  
Réservation conseillée à l'accueil de la mairie  
au 02 96 78 89 00 ou sur [www.ploufragan.fr](http://www.ploufragan.fr)

